

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_0272

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/10/2024

Objet : Location d'espaces de stationnement pour véhicules de la flotte auto ville Indigo

Nature : Contrats et conventions

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 29/10/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2112_001.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20241029-2024_0272-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 29/10/2024



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2024_0272



Objet : Location d'espaces de stationnement pour véhicules de la flotte auto ville/ Indigo.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5° ;

Considérant la nécessité pour la Ville de Tourcoing de pouvoir accéder aux espaces de stationnement des parkings INDIGO pour y stationner les véhicules de sa flotte de véhicules de service ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De renouveler son abonnement mensuel pour la location de places de stationnement au sein des parkings dénommés « Hôtel de Ville » et « Miss Cavell », auprès de l'exploitant INDIGO Group (SIRET 72204380902313), selon les conditions suivantes :

- Accès : 7/7j 24/24h ;
- Quantité : Hôtel de Ville : entre 50 et 60 places, Miss Cavell : 2 places ;
- Durée : du 01/08/2024 au 31/07/2025, reconductible tacitement 2 fois pour une durée de 12 mois.
- Tarif : 47 € TTC par mois au 01/08/2024 (actualisé selon le tarif en vigueur) ;
- Facturation et règlement : mensuels suivant les quantités réellement exécutées sur la base du tarif en vigueur.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **29 OCT. 2024**



Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Accusé réception en Préfecture le : **29 OCT. 2024**

Publié sur le site de la Ville le : **29 OCT. 2024**